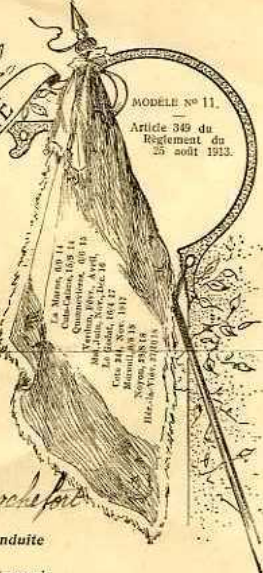


° CORPS D'ARMÉE
 ° DIVISION
 ° BRIGADE

HONNEUR **CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE** **PATRIE**

MODELE N° 11.
 Article 349 du
 Règlement du
 25 août 1913.

2^e Régiment de Zouaves



Le (1) *Chef de Bataillon Marcotorchino*
 commandant le 3^e **RÉGIMENT DE ZOUAVES**, certifie que
 le (2) *Zouave de 2^e classe Grand*
Abel n° *24842*
 né le *16 août 1893* à *S. Bonnet de Varchief*
 département de *l'Allier*, a tenu une bonne conduite
 pendant tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il a constamment servi
 avec honneur et fidélité.

Lathouay le 22 juillet 1919



Rivier

NOTA. — Cette pièce, en cas de perte, ne peut être remplacée par duplicata.
 (1) Non et grade du chef de corps.
 (2) Grade, nom et surnoms sur lignes écrites, et numéro matricule du militaire.



LE CLAIRON

Paris et Limoges, IMPRIMERIE CHARLES-LAVAUZELLE, Éditeur militaire.